

**OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES**

- Obtenir les premières informations sur la micro-entreprise et vérifier si ce régime est bien adapté à son projet
- Comprendre les mécanismes financiers de base
- Mettre en place une organisation administrative et comptable efficace
- Connaître le calendrier des déclarations et remplir ses obligations
- Anticiper ses démarches

**PROGRAMME**

- Jour 1 : Les fondements du régime micro : conditions d'accès, incidence juridique, fiscale, sociale, le CA, les seuils du régime, incidence dans sa vie personnelle, le marché.
- Jour 1 et 2 : Les mécanismes financiers de base ( la nature de l'activité pour le calcul des charges, les devis-factures, les documents de comptabilité, les indicateurs de gestion...)
- Jour 2 :
  - Comprendre et assimiler ses obligations déclaratives et fiscales
  - Préparer ses démarches
  - Evaluation

**MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**

- En présentiel : vidéo projecteur, accès Internet, document de synthèse
- A distance : entrée et sortie permanente – détail et contenu disponible au verso

**FORMATEUR**

- En présentiel : conseiller en création/reprise d'entreprises avec un diplôme de niveau bac+3 à bac+5 en gestion ou plus de 3 ans d'expérience dans le domaine.
- A distance : Vidéo accessible sur la plateforme [www.e-formation-artisanat.fr](http://www.e-formation-artisanat.fr)

**MODALITÉS D'ÉVALUATION**

Quizz en fin de formation  
Questionnaire de satisfaction

**ACCESSIBILITÉ**

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.  
Le service accueil vous orientera si nécessaire vers le référent handicap dédié afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques : Convention régionale avec Agefiph / pour plus d'informations voir le contact.

*Mise à jour le 23/11/2021*

**LES +**

- Conseillers experts de la micro-entreprise (fiscal et social)
- Connaissance approfondie de la vie économique locale
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)
- Taux d'obtention : [détail sur le site internet](#)

**PUBLIC**

- Porteur de projet création/reprise
- Demandeur d'emploi
- Salarié
- Retraité

**PRÉREQUIS**

Pas de prérequis  
Pour les passerelles, les débouchés et suites de parcours : consulter le catalogue en ligne ou contacter la CMA

**LIEU**

CMA du Cantal – Aurillac (ou à distance)

**DATES / HORAIRES**

14 heures (nous consulter pour connaître les dates et horaires)

**TARIF**

210 € Net de taxes (Eligible au CPF)

Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint)

**DÉLAI D'ACCÈS**

Inscription possible jusqu'à 11 jours avant le début de la formation  
A distance : Accessible pendant 30 jours à compter de l'ouverture des droits sur la plateforme

**CONTACT**

Accueil  
14 Avenue du Garric - CS 9511 15005  
AURILLAC CEDEX  
04 71 45 65 00  
[monique.delpuech@cma-auvergnerrhonealpes.fr](mailto:monique.delpuech@cma-auvergnerrhonealpes.fr)

Siret : 130 027 956 00015

Déclaration enregistrée sous le numéro 84691788769. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

## MODALITES – FORMATION A DISTANCE

Nature des travaux demandés au stagiaire et le temps estimé pour les réaliser : **appropriation en ligne de concepts indispensables à la conduite d'un projet de création et interactivité au travers de quiz – modules actionnables pendant 30 jours à compter de la date d'accès à la plateforme.**

Modalités de suivi et d'évaluation spécifiques aux séquences de formation ouverte ou à distance : **suite à un premier entretien avec la CMAD, un quiz de positionnement est à réaliser donnant ensuite accès aux modules retenus. Au niveau de chaque module une évaluation est réalisée au travers de quiz et d'exercice en ligne. Un RDV en fin de formation d'1 heure environ est proposé pour faire le point sur le parcours, sous les modalités suivantes : un conseiller en création et/ou gestion d'entreprise de la CMA du Cantal vous contactera pour prendre rendez-vous.**

Moyens d'organisation, d'accompagnement ou d'assistance, pédagogique et technique, mis à disposition du stagiaire :

- **pour tous problèmes techniques susceptibles de nuire au bon suivi de votre formation en ligne, nous vous proposons de faire un mail en indiquant le/les problème(s) rencontrés, à l'adresse mail suivante : [serviceformation.cantal@cma-auvergnerhonealpes.fr](mailto:serviceformation.cantal@cma-auvergnerhonealpes.fr)**

- **concernant le suivi pédagogique et l'entretien de fin de parcours : les coordonnées d'un conseiller en création / reprise d'entreprises vous seront fournis dès le démarrage de la formation.**

Compétences et qualifications des personnes chargées d'assister le bénéficiaire de la formation : **le référent de la CMAD est un conseiller expert en création et/ou gestion d'entreprise.**

### LES +

- Conseillers experts de la micro-entreprise (fiscal et social)
- Connaissance approfondie de la vie économique locale
- Taux de satisfaction : [détail sur le site internet](#)
- Taux d'obtention : [détail sur le site internet](#)

### PUBLIC

- Porteur de projet création
- Demandeur d'emploi
- Salarié
- Retraité

### PRÉREQUIS

Pas de prérequis

Pour les passerelles, les débouchés et suites de parcours : consulter le catalogue en ligne ou contacter la CMA

### LIEU

CMA du Cantal – Aurillac (ou à distance)

### DATES / HORAIRES

14 heures (nous consulter pour connaître les dates et horaires)

### TARIF

210 € Net de taxes (Eligible au CPF)  
Prise en charge possible selon votre statut (artisan, salarié, conjoint)

### DÉLAI D'ACCÈS

Inscription possible jusqu'à 11 jours avant le début de la formation  
A distance : Accessible pendant 30 jours à compter de l'ouverture des droits sur la plateforme

### CONTACT

Accueil  
14 Avenue du Garric - CS 9511 15005  
AURILLAC CEDEX  
04 71 45 65 00  
[monique.delpuech@cma-auvergnerhonealpes.fr](mailto:monique.delpuech@cma-auvergnerhonealpes.fr)

Siret : 130 027 956 00015

Déclaration enregistrée sous le numéro  
84691788769. Cet enregistrement ne vaut pas  
agrément de l'Etat